

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION du comité Directeur

Du samedi 12 octobre 2024 à Annecy (Haute Savoie)

I. Ordres du jour

Sujet I.01 – Validation du procès-verbal du comité directeur du 24 août 2024.....	5
Sujet I.02 – Budgets prévisionnels.....	5
Sujet I.03 – Tour de table des commissions	7
Sujet I.04 – Point sur les subventions ANS.....	11
Sujet I.05 – Outils de communication CODEP et commissions.....	11
Sujet I.06 – Workspace	12
Sujet I.07 – Résultats MF2.....	12
Sujet I.08 – Achat matériel Comité AURA	12
Sujet I.09 – Matériel AURA non restitué.....	12
Sujet 1.10 – Suivi VP dive	13
Sujet 1.11 – Frais de stage MF1 Olivier BERQUAND	13
Sujet 1.12 – Recours prise en charge JURIDICA.....	14
Sujet 1.13 – Organisation de l’assemblée générale des commissions.....	14
Sujet 1.14 – Etude vestimentaire du Comité	15
Sujet 1.15 – Assurance responsabilité des dirigeants	15
Sujet 1.16 – Achat téléphone portable	15
Sujet 1.17 – Demande d’un club pour financement d’un compresseur.....	16
Sujet 1.18 – Demande d’une SCA pour financement d’une bouée sur le France	16
Sujet 1.19 – Point sur les présences AG CODEP	17
Sujet 1.20 – Prochains Comité Directeur	17

Comité directeur				
		Présent(e))	Excusé(e)	Absent(e)
HELSTROFFER Renaud	Président	X		
TARDIVEL Yannick	Président adjoint	X		
RACHET Laurent	Trésorier	X		
BONTOUX Pierre-Jean	Trésorier adjoint – 3 ^{ème} Vice-président		X	
AUDOUY Patricia	Secrétaire	X		
BESZTERDA-LESIGNOLI Lidia	Secrétaire adjointe	X		
HELME Thierry	1 ^{er} Vice-président		X	
PARENT Marc	2 ^{ème} Vice-président		X	
BRENOUX Thierry	4 ^{ème} Vice-président		X	
BARDASSIER Laurent	Administrateur		X	
BORDIGNON Christian	Administrateur	X		
BOULLY Sylvie	Administratrice	X		
CROZAT Paul	Administrateur	X en visio (matin)		
GRAND Sébastien	Administrateur/Suppléant 1		X	
GRIMBERT Maud	Administratrice		X	
GROSBOIS Guy	Administrateur	X		

KAPFER Yves	Administrateur	X en visio (matin)		
MAGNIN Laurence	Administratrice/Suppléante 2	X		
MEDARD Charline	Administratrice/Suppléante 3	X en visio		
PONTAL Jehan	Administrateur		X	
VERDIER Laurence	Administratrice		X	
VINCENTI Marthe	Administratrice	X		
BEL Jean-Marc	Représentant SCA	X (matin)		

Présidents commissions comité AURA :

NOMS	COMMISSIONS	PRESENT(e)	ABSENT(e)	EXCUSE(e)
PEAN Philippe	Apnée	X		
TROUBAT Olivier	Archéologie			X
COLAS Régis	Biologie	X		
VERDIER Laurence	Handisub®			X
PAULIN Karine	Hockey subaquatique	X		
MERCIER GUYON Charles	Médicale	X (le matin)		
FERRIER Pascale	Nage avec palmes			X
GRAND Thibault	NEV			X

GIL Christophe	Photo-Vidéo	X en visio (matin)		✕
LE CORRE Laurent	PSP	X		
HERESON Franck	Souterraine	X		
DESSERTINE Anne-Solange	Technique			X
SECRET Ghislaine	Tir sur cible	X (matin)		

Président de séance : Renaud HELSTROFFER

Secrétaire de séance : Patricia AUDOUY

Le quorum est atteint quand 1/3 des membres du comité directeur est présent c'est-à-dire 7 membres. Le nombre de membres présents lors de ce comité directeur du 12 octobre 2024 est de 12 membres. Le quorum est donc atteint.

Les membres présents et en visioconférence donnent leur accord pour l'enregistrement de la réunion.

Sujet I.01 – Validation du procès-verbal du comité directeur du 24 août 2024

Le procès-verbal du CD du 24 août 2024 n'a pas été validé à l'unanimité et de ce fait, la procédure mis en place lors du dernier comité directeur n'a pas pu être appliquée.

Après échange, le procès-verbal est soumis au vote pour validation.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	12

Adopté à l'unanimité des votants présents à ce moment-là.

Sujet I.02 – Budgets prévisionnels

Vous trouverez, en *Annexe n°1*, les nouvelles règles budgétaires.

L'objectif est de réduire les coûts pour les formés et les formateurs.

Quelques éléments de précisions :

- L'achat de matériel doit faire l'objet d'une demande spécifique et sera étudié au cas par cas.
- Les frais de déplacement, convivialité, de représentativité entrent dans les frais de fonctionnement de la commission.
- Les réunions du collège des instructeurs entrent dans les frais de fonctionnement de la CTR.
- Il sera accordé un montant supplémentaire, représentant un pourcentage du montant total des actions réalisées l'année précédente par la commission ou le CODEP, en fixant un maximum, permettant ainsi de valoriser les commissions et CODEP actifs.

Ces règles budgétaires s'appliquent, sans différenciation, aux CODEP et commissions du Comité AURA.

Une information sera faite aux CODEP et commissions et les budgets prévisionnels seront retournés avec les nouveaux montants de prise en charge.

Le principe de la défiscalisation est toujours d'actualité.

Votes concernant les nouvelles règles budgétaires en rapport :

Aux aides de fonctionnement des CODEP

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	1	11

Adopté à la majorité des votants présents à ce moment-là.

Plongée scaphandre

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	1	11

Adopté à la majorité des votants présents à ce moment-là.

Commissions culturelles

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	12

Adopté à l'unanimité des votants présents à ce moment-là.

Commissions sportives

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	12

Adopté à l'unanimité des votants présents à ce moment-là.

Commissions Handisub®

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	12

Adopté à l'unanimité des votants présents à ce moment-là.

Sujet I.03 – Tour de table des commissions

◆ **Commission médicale** : Souhait que le président de la commission médicale soit élu au même titre que les autres présidents de commissions et non élu par ses pairs. Ce qui sera le cas lors de l'élection des présidents de commissions du 24 novembre 2024.

Perte des 2/3 des médecins fédéraux depuis que la délivrance du Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) a été autorisée à tous les médecins, depuis environ 2 ans que la commission est au ralenti et du fait de l'impossibilité d'intégrer les nouveaux médecins sur le site.

Besoin de récupérer l'adresse mail dévolue à cette commission et d'avoir accès au site pour actualiser la liste des médecins.

Peu de besoins budgétaires.

Le président de la commission est désireux d'avoir des contacts avec les commissions, les CODEP, pour échanger sur des thèmes prévalents.

Afin de développer le nombre de médecins fédéraux, la commission médicale a besoin du Comité AURA, des CODEP, des licenciés, pour constituer un annuaire de médecins prêt à être formés aux spécificités des pratiques de notre fédération.

Est disponible pour donner des avis sur des situations au niveau des CODEP, clubs.

Suite à un questionnaire du Comité, il est précisé qu'un club ne peut pas demander un certificat médical plus restrictif que ce qui est demandé par la FFESSM (dixit la commission juridique nationale).

Charles MERCIER GUYON a été nommé responsable de l'activité sport santé au CODEP74. Il est aussi médecin national de la commission tir sur cible.

◆ **Commission tir sur cible :**

Le championnat du monde des clubs se tiendra la semaine prochaine à Tunis.

Proposition de faire deux pôles de détection jeunes : Bretagne Pays de Loire et AURA avec une interaction entre les deux régions concernant aussi bien les encadrants que les compétiteurs avec un accompagnement médical.

Naturathlon : Activité extérieure mise en place au moment du COVID qui pallie aux manques de disponibilités des piscines et permettant le croisement entre plusieurs commissions (apnée, nage avec palmes, tir sur cible).

◆ Commission photo/vidéo :

Christophe GIL ne souhaite pas se représenter aux prochaines élections. Le délai de dépôt des candidatures étant passé, la candidature de Jean Luc JACOBS sera soumise au vote lors de l'AG de 2025.

Entre temps, cette commission étant vacante et de ce fait mise sous tutelle du Comité AURA. Yves KAPFER se propose d'en assurer la gestion en intégrant Jean Luc.

◆ Commission souterraine

Calendrier prévisionnel fait pour la saison prochaine avec des actions conjointes avec les CODEP pour des journées découvertes à Bourg Saint Andéol ou dans le Lot pour le département du Puy de Dôme.

Organisation aussi :

- De stages de formations permettant d'obtenir les niveaux PS1, PS2, PS3.
- D'un stage trimix au mois de décembre 2024 ainsi que probablement un stage recycleur.
- D'un camp dans le Lot fin octobre qui permet au PS2 de gagner en expérience et d'explorer d'autres cavités dans la perspective de se préparer au PS3.
- Compagnonnage de prévu suivant la demande, les conditions météo et hydrique, la disponibilité des encadrants. Le compagnonnage permet aux PS1 de capitaliser des plongées en vue du PS2. Se déroule le plus souvent au Groin (Ain) du fait de la facilité d'accessibilité.

Est aussi noté au calendrier, à titre informatif, l'entretien et la sécurisation des cavités de Bourg Saint Andéol qui ne permet pas, ces jours-là, la pratique de l'activité.

Toutes ces informations sont disponibles sur le site de la commission.

Benoit PHILIPPS est candidat au poste de président de la commission souterraine du Comité AURA.

La commission souterraine est présente dans les départements du 26/07 – 38 – 63 – 69 – 73 – 74 et 01 pour l'année prochaine.

◆ Commission régionale environnement et biologie

La saison dernière ont été réalisés :

- 4 stages régionaux de formateur niveau 1 (FB1) et niveau 2 (FB2). La formation pour les formateurs niveau 3 est un stage national.

Il faut 1 an pour former un FB1 et presque 2 ans pour former un FB2.

Cette année, deux stages de prévus :

- Antibes fin juillet 25
- Cala Montjoi (Costa Brava) deuxième semaine de septembre.

Le 30 novembre 2024 sera organisé un colloque, à la Mulatière, destiné principalement aux présidents de commission biologie des CODEP, aux encadrants mais aussi à tous les plongeurs intéressés. Ce colloque sera animé par un scientifique qui aborde les thèmes suivants :

- Le réchauffement climatique et son incidence sur la faune et la flore.
- La classification.

Ce temps sera aussi l'occasion d'informer les présidents départementaux de la commission et encadrants sur les nouvelles règles budgétaires.

Ce colloque génère différents frais : Frais de déplacement de l'intervenant et peut être location d'une sono. Le tout estimé à 250 euros. La salle est mise à disposition gracieusement par la mairie.

Ce type de manifestation, quelle que soit la commission, entre dans les nouvelles règles budgétaires. Faire une demande de budget sur le même format que les autres demandes et possibilité de faire une demande de financement au niveau des CODEP.

Les formations de cadre se font principalement au niveau régional car certains départements ne sont pas pourvus de FB2 pour former les FB1. Dans le règlement de la commission nationale environnement et biologie, il est précisé que les stages de cadre peuvent aussi se faire au niveau départemental sur délégation du président de la commission régionale. Il est demandé, si, dans cette dernière hypothèse, une prise en charge par le Comité AURA est envisageable.

Réponse : Les formation cadres sur le territoire sont pris en compte en précisant que les règles budgétaires énoncées ne sont pas rétroactives.

◆ Apnée :

Les actions réalisées sur la saison précédente ont été faites quasi sans les subventions du Comité AURA car celles-ci ne répondaient pas au cahier des charges des règles budgétaires précédentes.

Il y a deux budgets pour la saison à venir :

- Equipe TEAM AURA Apnée qui correspond aux aides pour les compétitions.
- Formations (initiateurs) et compétitions (organisation).

Constitution d'un groupe de travail un peu plus large qui permet de couvrir la région.

Le président de la commission aurait besoin de connaître les cadres et les juges de la région.

La saison dernière, une formation passerelle regroupant une vingtaine de personnes, a été réalisée en Drôme/Ardèche. Celle-ci s'adresse aux cadres techniques qui ont, par équivalence, le premier niveau d'encadrement apnée à condition d'avoir le RIFAA.

Jules FOREST est considéré comme sportif de haut niveau et bénéficie d'une bourse.

Plusieurs personnes sont en équipe de France dans différentes catégories.

Philippe PEAN se représente à la commission apnée pour la prochaine olympiade.

◆ Plongée Sportive en Piscine

La saison dernière :

- 1 formation de 3 juges fédéraux 2ème degré en Escort. Formation nécessaire afin de pouvoir continuer à organiser des championnats départementaux et régionaux où la présence d'un délégué juge fédéral 2ème degré + Escort est obligatoire.
- 1 juge fédéral 2ème degré AURA formé.
- Une compétition départementale dans le Puy de Dôme.
- Une compétition régionale à Aurillac.
- Un championnat de France regroupant 6 clubs d'AURA/43 avec 31 compétiteurs. 7 podiums dont 4 titres de champion de France, 5 titres de vice-champion de France

Actuellement les compétitions sont principalement organisées en Puy de Dôme et difficultés pour trouver des clubs qui accepteraient d'organiser une compétition dans leur département.

Evènements à venir :

- Le 1^{er} et 2 novembre 24, championnat des régions (Open de France) qui regroupe 4 garçons et 4 filles du comité AURA, sélectionnés et entraînés par un membre de l'équipe de France. Seront présents 6 arbitres issus d'AURA.
- Organisation d'un championnat départemental du Puy de Dôme, le 23 février 2025, qui sera qualificatif pour le championnat de France.
- Essai d'organiser un championnat régional.
- Championnat de France les 10 et 11 mai 2025 à Limoges.
- Séminaire entraîneur en janvier 2025.
- Formations arbitres et juge fédéral 1^{er} degré fin 2024, début 2025.

Il est à savoir qu'une compétition demande la présence de 20 à 25 arbitres minimum d'où la nécessité de former régulièrement des arbitres.

Souhaiterait connaître les clubs qui pratiquent de la PSP afin de leur apporter une aide au développement de leur activité et à l'organisation de compétitions.

Essaie de développer la pratique loisir de la PSP.

Continuer à accompagner les compétiteurs de haut niveau.

◆ Hockey subaquatique

Les déplacements sont sur tout le département et la région avec environ 12 enfants et 2 accompagnateurs (1 accompagnateur pour 6 enfants), ce qui représente un budget important.

Il est difficile de faire une demande budgétaire par enfant mais souhaiterait plutôt un forfait par compétition et pour la première équipe d'environ 600 euros auquel s'ajoutent 300 euros pour chacune des équipes supplémentaires.

Le hockey subaquatique est une activité peu connue et a besoin de promouvoir son activité (flam, banderoles...). Il y a 5 clubs en AURA.

3 stages de détection jeunes sont prévus.

Sujet I.04 – Point sur les subventions ANS

Un courrier de l'agence nationale du sport a été reçu en date du 18 septembre 2024 mentionnant le fait que le Comité AURA a bénéficié, en 2021, de subventions pour lesquelles le bilan qualitatif et quantitatif des actions aidées n'a pas été fourni ou incomplet. L'agence nationale du sport demande le remboursement de la subvention à hauteur de 4100 euros ou de faire connaître les raisons qui s'y opposent par la transmission d'un bilan ou d'éléments complémentaires avant le 25 novembre 2024. Thierry HELME, référent subventions ANS est chargé de ce dossier.

Sujet I.05 – Outils de communication CODEP et commissions

Un sondage doit être effectué, par le pôle communication, auprès des présidents de commissions et CODEP afin d'évaluer leur besoin en matériel de communication (flam, banderoles...) et vestimentaires.

Sujet I.06 – Workspace

La mise en place de Workspace pour le Comité AURA est en cours de déploiement. Les autorisations ont été accordées et nous attendons les accès pour mettre en place les adresses mail, drive....

Sujet I.07 – Résultats MF2

Depuis octobre 2023, 11 nouveaux MF2 et 3 majors de promotion :

- Session d'octobre 2023 : Patrice ORTEGA - Yann CONROUX – Arnaud LANDELLE.
- Session de mai 2024 : Noé MICHEL – Yann BEREZIAT
- Session de juillet 2024 : Laurence VERDIER – Julien FONVERNE.
- Session de septembre 2024 : Mazen AL HADDAD – Isabelle SADON – Christian BORDIGNON – Raphaël JENDRYSIK.

Avec la répartition départementale suivante : 1 dans le 03 - 2 dans le 26/07 – 5 dans le 38 – 1 dans le 42 – 2 dans le 74.

Sujet I.08 – Achat matériel Comité AURA

Les moyens de paiement du Comité AURA ayant été reçus, la commande d'un ordinateur et d'une barre de son, votée lors du comité directeur du 24 août 2024, va pouvoir être réalisée.

Sujet I.09 – Matériel AURA non restitué

Nous faisons le constat, qu'à ce jour, un PC portable n'a pas été restitué par l'équipe de l'ancienne mandature. Le matériel récupéré (PC, disque dur externe) est vide d'informations ainsi que les boîtes mails.

Proposition d'envoi d'un courrier recommandé dénonçant la non restitution de cet ordinateur.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	9

Adopté à l'unanimité des votants présents à ce moment-là.

Sujet 1.10 – Suivi VP dive

L'équipe communication du Comité AURA va se charger de la mise à jour des informations sur VP dive dont les informations des CODEP du comité suite aux AG électorales.

Chaque commission a un espace sur VP dive avec gestion autonome afin de pouvoir déposer de l'information et gérer leur activité (inscription formations...).

Au vu des différentes demandes, une formation sur l'outil VP Dive sera organisée.

Sujet 1.11 – Frais de stage MF1 Olivier BERQUAND

Olivier BERQUAND s'est inscrit en septembre 2023 pour participer au stage final/examen MF1 d'avril 2024. Des événements familiaux l'ont amené à reporter sa date de présentation à l'examen sur la session de septembre 2024. Il a adressé un mail à la présidente de la CTR AURA, le 4 février 2024, lui mentionnant son souhait d'annulation de son stage final/examen. Mais, à priori, ce mail a été envoyé à une adresse mail erronée et de ce fait l'information n'a pas été reçue par la CTR qui a effectué le prélèvement des frais du stage/examen d'un montant de 790 euros. De plus, la date limite d'annulation était fixée au 31 janvier 2024.

Olivier BERQUAND sollicite une aide financière pour son inscription au stage final.

Les membres du Comité AURA proposent qu'il règle les deux jours d'examen et que le montant du stage lui soit offert sous condition qu'il se présente à un stage final AURA sous 1 an.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	9

Adopté à l'unanimité des votants présents à ce moment-là.

Sujet 1.12 – Recours prise en charge JURIDICA

JURIDICA refuse la prise en charge des frais d’avocat, d’un montant de 3 600 euros, liés au litige opposant l’ancienne mandature du comité AURA aux trois présidents de clubs qui ont présenté la requête pour la nomination d’un administrateur provisoire au Comité Régional AURA.

Un recours a été fait auprès de JURIDICA. Soit le recours est entendu, soit le Comité AURA devra prendre en charge ce montant avec une possibilité d’aide de la FFESSM. Aucune participation ne sera demandée aux clubs engagés.

Sujet 1.13 – Organisation de l’assemblée générale des commissions

Les convocations ont été envoyées le 18 septembre 2024. Le bureau de surveillance des opérations électorales a examiné les candidatures et a rédigé un procès-verbal mentionnant ses conclusions. Les notices individuelles de candidatures ont été déposées sur le site VP Dive le 10 octobre 24.

Les présentations des bilans des commissions, trésorerie, secrétariat, bilan moral sont attendues pour le 27 octobre 2024 au plus tard et seront déposées sur le site de VP dive pour le 3 novembre 24.

Un comité directeur aura lieu le samedi 23 novembre 24 de 19h à 22h à Saint Genis Laval dans les locaux du club des Gones à Bulles. Si les membres du CD ont besoin d’un hébergement, informez Yannick TARDIVEL.

Organisation de l’assemblée générale du dimanche 24 novembre 24 :

- La salle est réservée à Craponne. Reste à finaliser le règlement, l’assurance. Elle est équipée de matériel audio/vidéo, cuisine et commodités standards. Un gardien sera présent le samedi après-midi et le dimanche.
- Installation de la salle le samedi entre 15h et 17h. Seront présents Laurent, Guy, Lidia, Christian, Marthe, Laurence, Yannick.
- Les responsables de pôles sont chargés de contacter les présidents de commissions afin de répertorier leurs besoins en matériel audio/vidéo, en salle, d’estimer le nombre de participants et de leur demander d’apporter les roll-up de leurs commissions qui seront positionnés devant les salles.

- Le bureau de surveillance des opérations électorales se charge de l'organisation de l'émargement et des votes.
- Yannick est en cours de recrutement d'une dizaine de bénévoles pour assurer les contrôles d'accès, le service pour la collation et le déjeuner, le passage des micros lors de l'assemblée générale.
- Le devis du traiteur pour le déjeuner est prévu en début de semaine 42.

Il reste à définir l'organisation de l'espace sur l'estrade.

Afin de prévoir le nombre de personnes présentes au déjeuner, un sondage sera envoyé aux présidents de clubs, commissions, membres du CD.

La mobilisation de tout le groupe travaillant sur cet événement est nécessaire afin de finaliser l'organisation.

Lors de cette assemblée générale, le Comité AURA présentera son projet pour le mandat 2024-2028. Celui-ci reste à travailler.

Sujet 1.14 – Etude vestimentaire du Comité

Jehan PONTAL est chargé de cette étude et nous n'avons pas de retour à ce jour. Sylvie BOULLY connaît un fournisseur qui pourrait correspondre à nos attentes à Villeurbanne.

Sujet 1.15 – Assurance responsabilité des dirigeants

Un devis a été demandé au Cabinet Lafont. Marthe VINCENTI se charge de prospecter un autre cabinet.

Sujet 1.16 – Achat téléphone portable

Comme nous l'avons évoqué lors du dernier Comité Directeur, nous envisagions d'acheter un téléphone portable à Elise, secrétaire du Comité AURA. Une étude de marché a été faite mais les résultats n'ont pas été transmis au CD.

Nous donnons quitus au président pour l'achat du téléphone portable :

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	9

Adopté à l'unanimité des votants présents à ce moment-là.

Sujet 1.17 – Demande d'un club pour financement d'un compresseur

Le club Corail Sub de Moulins (03) nous a contacté pour une demande d'aide financière. Leur compresseur, datant de 2009, est tombé en panne. Le montant de la réparation s'élevait à 5200 euros. Dans l'urgence de la saison estivale (sorties, passage de niveaux), le club a commandé un compresseur neuf d'un montant de 15 000 euros.

Après étude des documents joints (bilan financier, facture...) et échanges, le Comité Directeur proposerait un prêt gratuit le temps de l'amortissement de l'achat du compresseur. Pour l'instant cette proposition est en suspens le temps de se renseigner sur le cadre législatif du prêt dans un contexte associatif.

Sujet 1.18 – Demande d'une SCA pour financement d'une bouée sur le France

Le centre de plongée du Léman (SCA) sollicite le Comité AURA pour une aide exceptionnelle à l'implantation d'une bouée de balisage de l'épave du France dans le lac d'Annecy. Cette implantation doit répondre à un cahier des charges fixé par la Direction Départementale des Territoires. Le prix s'élève à 5148 euros TTC.

Après échange, le Comité Directeur décide de ne pas financer ce projet privé et pense qu'il doit être porté par le CODEP 74.

Sujet 1.19 – Point sur les présences AG CODEP

Département	Date	Heure	Lieu	Personnes du CD présentes
ALLIER	Mardi 10 octobre 2023	19h30		Renaud HELSTROFFER
PUY DE DÔME	Jeudi 12 septembre 2024	19h30	CAP Club Arverne de Plongée, Zone Industrielle de l'Artière, Rue Beau de Rochas, 63110 BEAUMONT	Paul CROZAT
HAUTE LOIRE	Vendredi 11 octobre 2024	19h30	22 rue Francheterre 43 000 PUY EN VELAY	Paul CROZAT
HAUTE SAVOIE	Samedi 12 octobre 2024	14 h	MFR Les Ebeaux - 152 Route de Troinex - 74350 CRUSEILLES	
AIN	Dimanche 13 octobre 2024	8h30	Salle 7 (en face de la mairie) Rue du Ban-Thévenin 01800 MEXIMIEUX	Renaud HELSTROFFER
CANTAL	Jeudi 17 octobre 2024	18h30	Maison des sports départementale - 130 Av du Gen. Leclerc AURILLAC	Thierry BRENOUX
LOIRE	Lundi 21 octobre 2024	19h	FEURS	Renaud HELSTROFFER / Laurent BARDASSIER
RHÔNE	Mercredi 6 novembre 2024	18h30	CDOS 28 rue Julien 69003 LYON	Renaud HELSTROFFER / Marc PARENT/ Marthe VINCENTI
ISÈRE	Vendredi 15 novembre 2024	19h30	7 rue de l'industrie 38320 EYBENS	Lidia LESIGNOLI / Renaud HELSTROFFER / Christian BORDIGNON
SAVOIE	Vendredi 15 novembre 2024	19h30	Auditorium du CDOS 90 rue Henry Oreillier CHAMBERY	Laurent RACHET/ Patricia AUDOUY
DRÔME/ARDÈCHE	Vendredi 22 novembre 2024	19h30	Maison des bénévoles du sport - 71 rue Latécoère - VALENCE	Jehan PONTAL / Thierry /Yannick TARDIVEL

Sujet 1.20 – Prochains Comité Directeur

- Samedi 23 novembre 2024 de 19h à 22h – Saint Genis Laval
- Samedi 4 janvier 2025 de 10h à 16h – Valence

Les dates des comités directeurs pour la saison 2025/2026 seront fixés ultérieurement.

Pour information, l'assemblée générale nationale de la FFESSM se tiendra à Annecy début décembre 2025.

La Secrétaire

Patricia AUDOUY



Le Président

Renaud HELSTROFFER



Annexe n°1

Libellé	Limite max
Toutes Commissions	
Démonstration, Découverte, Initiation activité	1 encadrant/2 stagiaires
Séminaire cadres-Entraîneurs	Par participant / jour avec un maximum de 2 jours
Journée à thème technique ou thème activité hors formation (Ex : journée des encadrants, conférences, inventaire, stage détection jeunes)	Par participant pour 1 jour
Commissions Culturelles	
Formation cadre (PS3 assimilé GP pour Souterraine) et Compagnonnage (Souterraine)	1 encadrant/2 stagiaires
Formation hors cadre (ex PB1, PB2)	1 encadrant/2 stagiaires
Formation TRIMIX pour la commission souterraine (obligation réglementaire)	2 encadrant/2 stagiaires
Compétition régionale Aura ou nationale	Par participant pour 1 jour
Commissions Sportives	
Stage initial Initiateur-Entraîneur-MEF1-EF1	1 encadrant/3 stagiaires
Examen Initiateur-Entraîneur, MEF1/EF1	1 encadrant/3 stagiaires
Formation cadre en fosse	1 encadrant/3 stagiaires
Formation hors cadres à partir du niveau 3 assimilé encadrant	1 encadrant/2 stagiaires
Formation juges, arbitres, chronométrateur, animateurs	1 encadrant/2 stagiaires
Formation Jeunes < 18 ans	1 encadrant/2 stagiaires

Compétition régionale AURA ou Nationale	Jours de compétition uniquement
Déplacement Team	par compétiteur/encadrant
Commissions Plongée Scaphandre	
Stage Initial E1, MF1, MF2	1 encadrant/4 stagiaires
Journée pédagogique en salle MF2	1 encadrant/4 stagiaires
Stage capitalisation MF1 et MF2	1 encadrant/2 stagiaires
Formation pratique milieu naturel avec ou sans scaphandre : GP, MF1, MF2	1 encadrant/2 stagiaires
Formation pratique fosse : GP, MF2	1 encadrant/2 stagiaires
Stage final et examen MF2	Le stagiaire
Stage final et examen GP, MF1	2 encadrants/1 stagiaire
Examen E1	2 encadrants/1 stagiaire
Représentation à un examen GP, MF1	Le stagiaire
Formation pratique milieu naturel Jeunes < 18 ans	1 encadrant/2 stagiaires
Formation TSI, ANTEOR, Formateur de TIV	1 encadrant/2 stagiaires
Handi Sub	
Formation Cadres EH1, EH2, MFEH1	1 encadrant/2 stagiaires
Formation PESH	1 encadrant/1 stagiaire